

L'INFO-RESEAU

L'actu du Réseau Centres de Soins Faune Sauvage



© Vivre Faune Alfort

SOMMAIRE

1- POUR LES CURIEUX

- Le P'tit mot.....p. 1
- Actualités.....p. 2
- LE POINT IAHP
et autres infos sanitaires.....p. 3
- Dossier : Le Blongios nain.....p. 4

2- POUR LES MEMBRES

- Partage de protocoles
par nos collègues sud-africainsp. 6
- Le CV du moisp. 6
- Programme de l'Assemblée Générale 2023p. 6

LE P'TIT MOT

Pour le Réseau, ce premier mois de l'année a été marqué par de nombreuses sollicitations d'ordres juridiques et réglementaires de la part des centres de soins. Nous poursuivons nos efforts pour accompagner les structures et mener à bien les projets en cours, notamment celui de la structuration d'une base de données commune.

Le dernier webinar que nous avons organisé portait sur l'antibiorésistance. Il a rassemblé une soixantaine de participants, témoignant de la sensibilité des équipes sur le sujet. Nous remercions encore Mr Jean-Yves MADEC, directeur de recherches à l'ANSES pour son intervention.

Nous vous souhaitons maintenant une bonne année 2023, ainsi qu'une bonne lecture avec la 1^{ère} lettre d'infos de l'année !
Le Réseau

L'ACTUALITE des centres



OFFRES D'EMPLOI et SERVICES CIVIQUES

Le centre de soins CSAM, situé dans les Alpes-Maritimes à Saint-Cézaire-sur-Siagne, recrute un responsable capacitaire. Consultez [ICI](#), la fiche de poste.

Beaucoup de centres de soins sont actuellement à la recherche de leurs futurs services civiques pour l'année 2023. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des centres et à faire tourner l'information.



DOUCEUR HIVERNALE ET NAISSANCES PRECOCES

Le froid est arrivé, à nous en faire oublier la douceur hivernale du début d'hiver. Pourtant, elle nous a réservé quelques surprises cette année...

Les premières naissances d'écureuils roux ont généralement lieu entre les mois de février et d'avril, après une gestation d'une quarantaine de jours. La mortalité juvénile étant très élevée, une seconde portée peut avoir lieu entre les mois de mai et d'août.

Mais cette année, Béatrice Vavasseur responsable capacitaire du centre de soins « [Le refuge de l'Ecureuil roux](#) » nous a signalé l'arrivée de ses premiers pensionnaires juvéniles nés courant décembre.



Les écureuils roux sont régulièrement victimes des activités humaines comme ces deux jeunes accueillis au centre de soins du « Refuge de l'Ecureuil roux ». En cause, la destruction de leur nid suite à un élagage.

© Béatrice Vavasseur

Au centre de soins d'Hegalaldia, on relève également des pontes précoces chez les chouettes hulottes. Le premier juvénile a été accueilli le 20 janvier alors qu'on les y accueille habituellement fin février/début mars.

Difficile d'évaluer l'impact global de ces épisodes météorologiques sur l'ensemble du Vivant mais en attendant de solides études, les centres de soins continueront de fournir des données pouvant servir d'indicateurs.

C'est notamment dans ce but que le Réseau centres de soins faune sauvage travaille à l'élaboration d'une base de données pouvant servir d'outil commun à tous les centres.

Grâce à lui, la veille sanitaire en serait améliorée et permettrait un point de vue plus large (à l'échelle nationale) sur les impacts des différentes causes de détresse des animaux admis en centres de soins. Cela permettrait également de valoriser le travail précieux fourni par ces structures pour qu'elles soient davantage soutenues par les pouvoirs publics.

MAMMIFERES MARINS

Quelles solutions pour les animaux en détresse ?

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous interroger sur les possibilités de prises en charge des mammifères marins en centres de soins.

Seules quelques structures se sont spécialisées dans l'accueil des jeunes phoques. Au sein du Réseau, on en compte deux : Le [CHENE](#) et l'[ACMOM](#). D'autres centres peuvent assurer une stabilisation avant le transfert des animaux vers ces structures.

Et les cétacés alors ?

A l'heure actuelle, quelques projets existent comme celui de l'association « Sibylline Océans », mais les contraintes techniques et biologiques liées aux soins de ces grands mammifères rendent leur concrétisation difficile. Le simple déplacement d'un animal et le stress engendré par la contention font que beaucoup de tentatives se soldent par des échecs. Prodiger des soins in situ pourrait être une solution mais réduirait considérablement le champ des possibles.

« Une mortalité qui dépasse le seuil soutenable pour la survie de l'espèce »

Observatoire Pelagis

Pour l'Observatoire Pelagis qui coordonne le [Réseau National Echouages](#), les captures dans les engins de pêche sont la principale cause de mortalité chez ces espèces, et notamment chez le Dauphin commun, dont l'état de conservation devient critique. Lorsque l'on additionne à cela la raréfaction de nourriture induite par la pêche industrielle et l'impact des autres activités humaines dont elles sont victimes - impact de la pollution sonore marine (sonar militaire, trafic maritime, éoliennes...) et diverses pollutions (chimiques, plastiques, médicamenteuses...) - le constat est inquiétant.

Les mesures gouvernementales sont-elles suffisantes ?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les pêcheurs professionnels ont l'obligation de déclarer leurs captures accidentelles. Depuis 2020, les chaluts pélagiques et démersaux en paires dans le golfe de Gascogne ont obligation de s'équiper en dispositif dissuasif (pinger) à l'année.

La LFDA revient justement sur [les limites de ces mesures](#) dans sa dernière revue. La France a d'ailleurs été rappelée à l'ordre par la Commission européenne, faute de résultats suffisants.

Afin de rectifier le tir, une participation rendue obligatoire aux plus de 200 fileyeurs les plus actifs, formalisée par [l'arrêté du 29/12/2022](#), est censée permettre d'évaluer l'efficacité de trois dispositifs techniques (dispositif de dissuasion acoustique, balise acoustique informative et réflecteurs acoustiques sur les filets) dans la réduction des captures.

Cet hiver, les projets PIFIL, PECHDAUPHIR et DOLPHINFREE continuent d'expérimenter ces types de dispositifs, toutefois controversés.

En attendant, l'Etat doit justifier régulièrement des actions menées pour protéger les espèces présentes dans les aires marines : le bulletin de « suivi de la période à risques pour les captures accidentelles de petits cétacés en Atlantique » couvrant la période du 15 au 31/12/2022 est disponible [ICI](#).

Un bilan des mesures sera effectué au deuxième semestre 2024, en s'appuyant notamment sur les travaux du programme scientifique DELMOGES, porté par l'Ifremer et l'Université la Rochelle-CNRS.

En l'absence de résultats satisfaisants sur la réduction des captures accidentelles, l'Etat s'engage à mettre en place des fermetures spatio-temporelles à l'hiver 2024-2025, dans le golfe de Gascogne.

Même si ces dispositifs fonctionnaient et permettaient de réduire les captures accidentelles, il faudrait espérer que les efforts ne s'arrêtent pas là car cela ne suffirait pas. Il faudrait évidemment repenser plus profondément l'industrie de la pêche car la raréfaction des proies est aussi un problème majeur, y compris pour les populations d'oiseaux marins qui ont énormément souffert cet été et pour les pêcheurs artisans qui disparaissent au profit d'implacables géants.

Quant à nous, serons-nous aussi exigeants envers nous-même en interrogeant nos habitudes de consommation ?

UN AIGLE DE BONELLI

Criblé de plombs !

Encore trop d'animaux arrivent blessés par des plombs de chasse.

Un constat d'autant plus insupportable lorsque l'espèce ciblée est, d'une part protégée, et d'autre part en mauvais état de conservation.

C'est le cas de cette femelle Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*) dont l'espèce est même « en danger critique » dans les deux régions sur trois qui l'accueillent, en PACA et en OCCITANIE. On recense seulement 44 couples de cette espèce méditerranéenne dans notre pays.



© Centre de soins LPO Hérault

Si l'animal aura tout de même eu la chance d'être trouvé et rapatrié dans un des centres de soins de la LPO Occitanie, dans l'Hérault, trois mois et demi auront été nécessaires aux soins et à la rééducation de ce beau rapace.



© Centre de soins LPO Hérault

Une pierre, deux coups

En plus de sauver un individu reproducteur précieux pour la population locale, cette prise en charge aura également permis de poser une balise dans le cadre du Plan National d'Actions afin d'en assurer et d'améliorer les connaissances sur cette espèce.

Le rapace a pu être relâché et a repris, semble-t-il sans problème, sa vie d'oiseau libre.

Le point IAHP :

(INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE)

Résumé du [bulletin du 24/01/23](#) de la Plateforme

En Europe : on constate une augmentation d'incidence des foyers de volailles et des cas sauvages dans plusieurs pays de l'est de l'Europe et en Europe centrale. La République Tchèque et la Slovaquie jusqu'à présent épargnées sont désormais concernées.

En France : diminution de l'incidence chez les volailles dans les Pays de la Loire. L'incidence augmente cependant dans le Gers, avec 9 foyers détectés sur les 4 dernières semaines. Premières détectations de la saison dans les départements de la Haute-Loire et de la Creuse sur des oiseaux captifs.

Prudence également en Bretagne où un foyer de volailles a été détecté dans les Côtes-d'Armor, près de Lannion, le 08/01/2023 et dans le département des Landes où le premier foyer de la saison a été détecté le 20/01/2023 dans un élevage de 5 300 canards situé à Cagnotte, au sud de Dax. La commune se trouve en dehors du périmètre de vide sanitaire (« Plan Adour ») mis en place par les professionnels dans les 68 communes du Sud-Ouest (principalement landaises) où la densité en élevages de palmipèdes est particulièrement importante (source : LNR, DGAL, Commission européenne ADIS le 23/01/2023).

CHEZ LES MAMMIFERES :

Le 20/12/2022, un chat domestique a été confirmé positif au H5N1, à Mauléon dans le département des Deux-Sèvres. Il a été euthanasié le 23/12/2022. Ce chat vivait dans le voisinage d'une exploitation de canards, confirmée positive à l'IAHP le 09/12/2022 (source : WAHIS-OMSA). La réceptivité et la sensibilité des chats, et plus largement des félins, aux virus IA est connue depuis 2004 (cf. « [Influenza virus infection in cats](#) », 2021).

DETAILS EN FAUNE SAUVAGE

La majorité des détectations depuis quelques semaines concerne les oies, les cygnes et les laridés. Des mouvements massifs d'oiseaux restent possibles en réponse à d'éventuelles vagues de froid intense en Europe (source : OFB le 05/12/2022).

En Europe : le niveau d'incidence reste élevé et en hausse dans plusieurs pays (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Pologne) où l'on observe une augmentation des détectations sur les laridés (mouettes et goélands).

En Belgique : hausse des détectations de cas, plusieurs espèces sont concernées, dont l'Oie cendrée, l'Ouette d'Égypte, la Buse variable et davantage encore la Mouette rieuse.

En France :

Dans le Rhône et le Haut-Rhin, 16 nouveaux cas ont été déclarés dont 2 mouettes rieuses. Treize nouveaux cas sauvages également dans plusieurs départements d'Île-de-France dont le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, Paris et l'Essonne (Buse variable), ainsi que dans le Pas-de-Calais, dans la Somme et en Vendée.

Ces cas concernent en majorité des laridés. Une Aigrette bleue a été détectée le 07/01/23 en Côte-d'Or et un Cygne tuberculé dans l'Ain le 10/01/23.

CHEZ LES MAMMIFERES :

Aux Etats-Unis : premiers cas documentés de grippe aviaire chez 3 grizzlis sauvages juvéniles, testés positifs à l'automne 2022 dans le Montana.

Ils ont été euthanasiés en raison de leur mauvais état clinique (dont symptômes neurologiques, désorientation et cécité partielle) selon un communiqué de presse du Montana Fish, Wildlife and Parks (source : [Promed le 17/01/2023](#)).

Un bilan complet des détectations de virus IAHP chez des mammifères aux Etats-Unis est disponible sur le site de l'USDA-APHIS ([lien](#)).

Autres informations :

En Moselle, 80 mouettes retrouvées mortes au niveau de l'étang de la Ballastière, à Hagondange, le virus est en cause.

Dans le Sud-Ouest, nous déplorons qu'un projet de création d'un centre de soins pour la faune sauvage, qui avait trouvé un site favorable, ait finalement été refusé par crainte de risques de diffusion futures.

Maladie de Carré :

Informations du centre de soins du Tichodrome :

Depuis notre dernière lettre sur le dossier était dédié à la Maladie de Carré, deux autres animaux ont été testés positifs : un deuxième Renard roux ainsi qu'un Blaireau d'Europe.

Dossier :

LE BLONGIOS NAIN

Dans la famille des ardeidés, je voudrais...

Les blongios font partie de la famille des hérons et des aigrettes qui comporte 19 genres et 67 espèces différentes.

Mais en France, on ne compte que 9 espèces et une seule de blongios : le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*).

Un petit héron atypique

Le Blongios nain est le plus petit des hérons européens (à peine plus grand qu'un pigeon) et pèse entre 125 à 150 g, un poids plume qui lui permet de se déplacer agilement en s'accrochant aux tiges des roseaux sans les faire plier. Seul ou en petit groupe, l'oiseau entame autour du mois de mai, une migration nocturne depuis l'Afrique subsaharienne jusqu'aux zones humides de nos contrées, naturelles ou artificielles, pour peu que la végétation herbeuse ou arboricole du site lui convienne et qu'elles soient inondées ou proches de l'eau (roselières, bosquets de saules...).

Hors migration, son activité est plutôt diurne et crépusculaire. C'est au mâle, qui arrive en premier sur le site de nidification auquel il est fidèle, que revient le choix de l'emplacement du nid. Le territoire est alors rigoureusement défendu, l'occasion d'entendre son chant constitué d'une répétition d'un son sourd, souvent assimilé à l'abolement lointain d'un chien.

Le couple s'occupera ensuite de concert de l'unique ponte (parfois deux et notamment en cas d'échec) de 4 à 7 œufs tout blancs, entre mai et juillet/août.

Au bout de 5 à 6 jours de vie, les poussins sont déjà très mobiles, et ils vont très vite quitter le nid (avant de savoir bien voler) y revenant pour s'y faire nourrir jusqu'à ce qu'ils soient complètement autonomes, vers l'âge d'1 mois où ils seront complètement volants et auront appris instinctivement à pêcher. Ils auront la capacité de se reproduire dès l'âge de 1 an mais mettront deux ans à acquérir le plumage adulte complet. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ six ans.

S'il se sent en danger, il jouera la carte du mimétisme avec son milieu en étendant son cou, bec vers le ciel et dos aux roseaux, ou bien il s'éclipsera à travers la végétation en courant ou en grimpant plutôt qu'en s'envolant, à la manière d'un Râle d'eau.

Techniques de chasse et alimentation

Comme ses cousins, il privilégie la chasse à l'affut et consomme des petits poissons, des insectes aquatiques et leurs larves, des batraciens et leurs têtards, des vers ainsi que divers mollusques avec ou sans coquille.

Le pillage des nids est assez courant, notamment ceux des rousserolles dont il engloutit les œufs et les oisillons. C'est un consommateur opportuniste qui ne néglige aucune occasion pour se nourrir et peut se nourrir de cadavres de poissons, ce qui rend le nourrissage en centre de soins un peu plus aisé.

Répartition française

En France, l'espèce est inégalement répartie, elle est même absente de beaucoup de régions. Les départements ou régions qui concentrent les plus importants effectifs nicheurs sont la Somme, le Gard, les Bouches-du-Rhône, l'Ain, le Nord-Pas-de-Calais, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire, l'Indre, la Lorraine, les Landes, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon.

Un oiseau « en danger » et intégralement protégé

Les effectifs des populations de Blongios nain sont en régression dans toute l'Europe, principalement à cause de la disparition ou la modification des zones humides qui constituent son habitat (y compris sur ses voies migratoires). En effet, l'exploitation commerciale des roseaux, la coupe, les brûlis, l'assèchement des phragmitaies, ainsi que le drainage et la mise en culture ou en pâturage des marais sont autant d'interventions sur le milieu qui créent du dérangement pour l'espèce.

Il en va de même pour les aménagements d'activités humaines (de pêche, de baignade ou d'activités nautiques) comme la création de nombreux pontons et de sentiers entretenus.

La présence de chiens en divagation est également problématique dans ces espaces sensibles.

Malgré une protection depuis 1976, l'espèce est classée « en danger » au niveau national selon la liste rouge de l'IUCN de 2016.

L'espèce aurait, en effet, perdu près de 90 % de ses effectifs entre la fin des années 60 et la fin des années 80 !

L'estimation de sa population était d'environ 2 000 couples en 1968, alors que les estimations proposées au début des années 90 faisaient état de seulement 200 à 300 couples.

C'est particulièrement dans le centre de la France que la désertion est la plus nette, entre la Loire-Atlantique à l'ouest et la Saône-et-Loire à l'est. Si les dernières estimations font mention de 500 à 830 couples nicheurs, l'état de conservation de l'espèce est toujours précaire et elle est considérée comme « en danger critique » dans le Nord Pas-de-Calais, en Poitou-Charentes, en Franche-Comté, en Midi-Pyrénées, dans les Pays de la Loire, en Alsace ou encore en Auvergne.

Prise en charge en centres de soins

Lorsque les effectifs sont réduits, chaque individu relâché compte !

Raison de plus pour soutenir et valoriser le travail des centres de soins.



© Centre de soins LPO Aquitaine

En 2021, 7 de ces oiseaux rares ont été accueillis dans les centres de soins membres du Réseau et 5 d'entre eux ont pu être soignés et réhabilités dans leur milieu naturel.

Sources :

- MARION, L., BARBIER, L. & MORIN, C. (2006) - *Statut du Blongios nain (Ixobrychus minutus) en France entre 1968 et 2004 et causes probables de l'évolution de ses effectifs*. *Alauda* 74(1) : 155-170.
- Site du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris
- Site Oiseaux.net
- Site Ornithomédia, article

Un accueil exceptionnel !



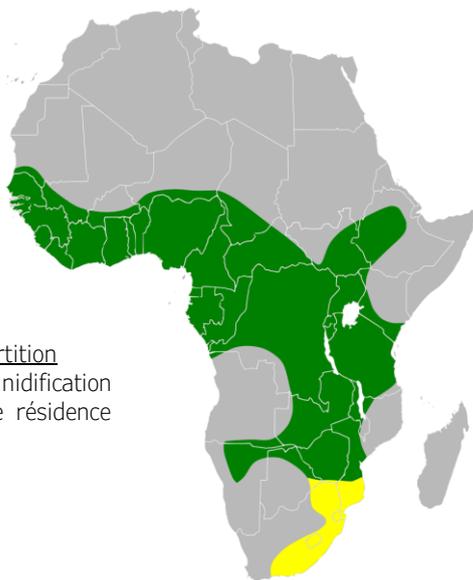
© Stephan Maury/ HEGALALDIA

L'année 2023 commence fort pour le centre de soins Hegaladia, situé dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le 1er janvier, les soigneurs procèdent à l'accueil d'un Blongios victime de la route. Seulement voilà, il ne s'agit pas d'un Blongios nain. Si vous nous avez bien suivi, vous savez que c'est pourtant la seule espèce présente en France, et qu'à cette période de l'année, elle est dans ses quartiers d'hiver.

L'oiseau accueilli est en fait un cousin de notre Blongios nain : le Blongios de Sturm (*Ixobrychus sturmi*).

Ce Blongios vit dans une grande partie de l'Afrique tropicale et subtropicale.



Aire de répartition

En jaune : zone de nidification

En vert : zone de résidence permanente

Il peut arriver que des individus isolés, souvent immatures, se retrouvent en dehors de leur aire de répartition, notamment dans les îles Canaries, phénomène parfois facilité par des épisodes venteux. Cela pourrait éventuellement expliquer la présence de cet individu sur les côtes basques.

C'est une première dans l'histoire des centres de soins français qui n'avaient jusqu'à présent jamais accueilli cette espèce en soins.

Ceci étant, son passage sur notre territoire sera une dernière expérience malheureuse pour ce jeune oiseau qui, malgré les soins prodigués, succombera très vite aux traumatismes provoqués par une collision routière.

ZOOM SUR...

Vulpro, centre de soins sud-africain

Découvrez le travail de [Vulpro](#) !

Ce centre de sauvegarde Sud-africain spécialisé dans le soin des espèces locales de vautours a été fondé en 2007 par Kerri Wolter.

Suite à une chute de près de 90 % des effectifs en l'espace d'une trentaine d'années, cette association met tout en œuvre pour participer à la restauration de ces populations. Ainsi, les vautours qui ne peuvent pas être relâchés (dans la mesure où leurs séquelles n'entraînent pas de souffrances) intègrent le programme d'élevage en captivité qui permet de réintroduire des jeunes oiseaux en parfaite santé dans le milieu naturel. Le suivi de terrain réalisé par l'association a permis de documenter un taux de survie de 75 % des individus réhabilités.

Parmi les menaces activement recensées et étudiées par l'association : l'empoisonnement et les lignes électriques.

Vulpro a également établi un partenariat avec l'Université du KwaZulu-Natal, l'Université du Cap et l'Université de Pretoria pour une collaboration sur divers programmes de recherches.

Grâce à ses données, l'association a contribué à confirmer la toxicité du médicament Diclofénac et à faciliter l'interdiction législative du médicament dans plusieurs pays. En menant des essais similaires, l'association a pu déterminer la seule alternative connue au Diclofénac*, qui soit sans danger pour les vautours (le Métacam ou Meloxicam, un anti-inflammatoire bien connu de nos soigneurs).

VulPro a également joué un rôle déterminant dans la recherche toxicologique sur d'autres molécules comme le kétaprofène, le carprofurène, la flanaxine et la phénalbutazone.

Plus récemment, elle a concentré ses efforts sur la compréhension des sources et des effets du plomb sur les vautours africains.

Enfin, l'association réserve également une grande part de son temps à la sensibilisation.



© Vulpro

*Diclofénac : anti-inflammatoire non-stéroïdien (substance active du Voltaren) responsable d'une chute drastique (99 %) des populations asiatiques de vautours. Si son usage vétérinaire est interdit en France, il est toujours autorisé en Espagne.